

# Cultivons Auzeville Ensemble : Collectif mené par Alice Mellac Donner une cure de jeunesse à l'Espace René Lavergne !



Agence d'Architecture C+2B (Toulouse), image KDSL

**Tous les Auzevillois ont pu constater que ce bâtiment est vétuste : il présente des problèmes de sécurité et un fort risque de fermeture administrative, car :**

- L'amiante est présente à de multiples endroits et le bâtiment est hors-norme d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- La dalle du 1er étage est hors norme pour des activités gymniques ce qui limite significativement son utilisation.
- Les vestiaires et douches sont obsolètes et donc inutilisés la plupart du temps.

**Notre choix est de poursuivre le travail lancé il y a 2 ans, pour rénover et agrandir l'ERL sur son lieu historique d'implantation, tout à côté de l'école : nous voulons préserver ce lieu de rencontre entre les auzevillois pour garder un cœur de village animé et en faire très prochainement bénéficier nos enfants.**

**Les atouts du projet : un meilleur confort et une capacité d'accueil plus grande pour la population croissante des Auzevillois.**

- Le gymnase sera mieux isolé de la chaleur l'été et chauffé l'hiver.
- Le Dojo sera plus grand et, à l'étage, une salle d'activité supplémentaire sera construite à côté de la salle de gymnastique.
- Les bureaux du Foyer Rural seront agrandis pour améliorer l'accueil des adhérents, des bénévoles et des salariés.
- Le bâtiment sera sobre en consommation d'énergie et adapté aux aléas climatiques (canicules).
- La méthode de construction modulaire en usine a été choisie pour un chantier rapide minimisant les nuisances.

Ce projet a été travaillé à partir d'une analyse des besoins des associations (clubs ou sections du Foyer Rural) sous l'égide de l'élue en charge du sport: le dialogue avec les acteurs associatifs a été lancé à la commission extra-municipale sport dès novembre 2024.

**Un cout maîtrisé :** le coût total de cette opération est de 4,1 M€, nous estimons avec prudence un montant de 1 à 1.5M€ de subventions et nous toucherons 0.6 M€ du fond de compensations de la TVA.  
Restera à charge de la commune entre 2 à 2,5M€.  
**Notre gestion financière, saine depuis 6 ans, nous le permet !**

**Le Conseil d'Administration du Foyer Rural a fait savoir à ses adhérents qu'il était favorable au projet.**

**La liste adverse, soutenue par l'ancien maire, Mr Valette, promet d'arrêter le projet.** Leur alternative ? une rénovation minimale des bâtiments actuels et construire « ailleurs » un nouveau grand gymnase. Un coût nécessairement supérieur (6 M€ ? et au moins 3 ans de délais supplémentaires et d'inconfort des usagers (désamiantage obligatoire, terrain à trouver, projet à concevoir et construction d'un nouvel équipement).

**Est-il utile d'investir dans un nouveau grand gymnase à Auzeville ?** Il y a actuellement trois autres gymnases sur le campus agricole, dont le très grand du lycée, mis à la disposition de la commune.

# La Grange Lauragaise : un nouveau lieu de rencontre parce que nous croyons en la convivialité !



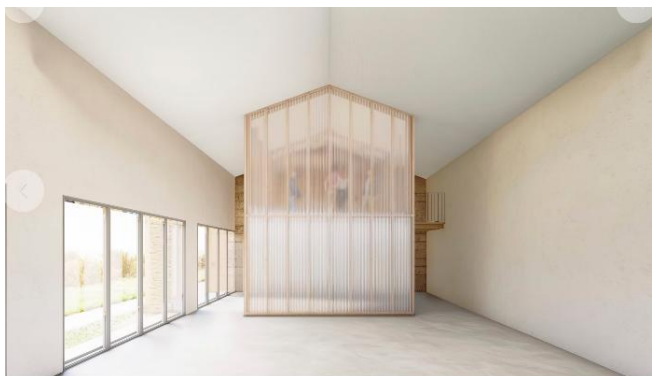
Cette Grange Lauragaise, ancrée dans l'histoire de notre commune par son architecture locale et par l'image agricole qu'elle porte, parle au cœur de nombreux Auzevillois ! Nous avons eu l'opportunité de pouvoir l'acquérir pour la préserver et en faire bénéficier tous les habitants de la commune.

## La réhabilitation de la Grange permettra :

- De profiter d'un nouvel équipement public à proximité des nouveaux quartier (Argento, les Allées Marly) pour un bien vivre ensemble, et un bien-vivre associatif.
- De bénéficier de la nouvelle dynamique agricole-alimentaire et environnementale que sera l'Agriparc, grâce à ce nouveau lieu convivial et festif, qui en sera l'épicentre.

## Ce nouvel équipement entouré d'un vaste espace vert comportera :

- Une grande salle d'activité de 80 m<sup>2</sup>.
- Une cuisine pédagogique pour promouvoir le bien-manger : plusieurs associations sont candidates pour l'animer.
- Une salle de réunion à l'étage et un bureau.



Coût des travaux : 760 000 €

Fond de compensation de la TVA : 120 000 €

Subvention acquise du département : 368 000 € Reste à charge de la commune : 272 000 €

**Nous poursuivrons cette opération car nous avons besoin de salles associatives supplémentaires pour les Auzevillois.**

**La Grange s'insère dans le cadre d'un projet exemplaire d'Agriparc collaboratif aux portes de Toulouse** : sur 68 hectares, il accueille de vastes terrains exploités en bio par le lycée agricole, une parcelle communale dédiée à la culture du pastel, une culture d'agrumes bio pour la Distillerie, des terrains réservés à un agriculteur Auzevillois respectant une charte environnementale, une pépinière d'arbres fruitiers bio et les jardins partagés ouverts à tous.